

La Lettre

Marie-Pierre Monier
SÉNATRICE DE LA DRÔME



N° 8 \ SEPTEMBRE 2023

Chères élues, chers élus,

Les pages qui suivent rendent compte de mon activité des mois passés, de mai à début septembre.

La rentrée parlementaire est décalée au début d'octobre, renouvellement de la moitié du Sénat oblige. Nous devons réélire toutes les instances, aussi bien celles de nos groupes parlementaires que de notre assemblée.

Ce premier mois de l'automne est aussi celui de la rentrée scolaire : vous savez, pour l'ancienne professeure de mathématiques que je suis, combien l'école publique et laïque de la République m'est chère !

En France, la semaine de la rentrée, il manquait au moins un-e enseignant-e dans 48 % des collèges et lycées. Si la Drôme est moins touchée, il manquait aussi des enseignant-es devant les élèves à la rentrée, et même un principal adjoint à Montélimar. Dans bien des classes, les effectifs sont élevés, et en primaire, plusieurs communes ont connu des fermetures de classe douloureuses.

L'examen du projet de loi de finances arrivera vite : à nouveau, je défendrai les moyens nécessaires pour que notre école retrouve sa sérénité. L'avenir de notre société dépend de nos jeunes, permettons à l'école de remplir sa mission : leur apprendre à penser pour devenir des citoyen-nés éclairés.

Ces derniers mois ont été marqués par des épisodes de grêle et de pluie, inédits et ravageurs, sur l'ensemble de la Drôme, ce qui a demandé un

grand engagement des élu-es pour soutenir les populations touchées, avec l'appui sans faille des pompiers. Espérons que les plaies se pansent, et que les équipes municipales concernées arrivent à reprendre des forces. Je demeure à leur disposition.

À l'international, les aléas climatiques ont également frappé, le Maroc d'un côté avec un séisme ravageur, et la Libye de l'autre, avec une pluie si intense que les barrages ont cédé. La solidarité internationale reste une maigre consolation face au lourd bilan humain.

Le changement climatique qui s'opère sur l'ensemble du globe est maintenant palpable. Il est temps d'en tirer les leçons, et d'agir pour préserver la planète qui nous abrite, et nous avec.

Parmi les temps forts des prochains mois, je vous annonce la nouvelle marche, portée par notre collectif « Femmes, des citoyennes à part entière ! », samedi 25 novembre sur Condorcet - Saint-Ferréol, à 10h30 : rejoignez-nous pour dire stop aux violences faites aux femmes !

Je vous laisse à la lecture de cette lettre.

Je reste à votre disposition, n'hésitez pas à me contacter, si nous ne croisons pas en Drôme !

Au plaisir de vous revoir.

Avec toute mon amitié.

Marie-Pierre Monier,
Sénatrice de La Drôme

MES RESPONSABILITÉS AU SÉNAT

- Membre du Groupe Socialiste, Écologiste et Républicain
- Membre du bureau de la Commission Culture, Éducation et Communication
- Vice-Présidente de la Délégation aux Droits des Femmes
- Présidente de la Section « Cultures traditionnelles et spécialisées » (truffes, olives, PPAM, noix...) du Groupe d'études Agriculture et Alimentation
- Secrétaire du Groupe d'études Vigne et vin
- Membre du Groupe d'amitié France-Arménie
- Vice-Présidente du Groupe d'amitié France-Royaume-Uni
- Membre du Conseil d'évaluation de l'école
- Membre des Groupes d'études Ruralités, Élevage et Développement économique de la Montagne

Autonomie des établissements scolaires : une mission d'information pour faire le point

Avec mes collègues co-rapporteurs Max Brisson (LR) et Annick Billon (UC), j'ai mené pendant cinq mois une mission d'information sur l'autonomie des établissements scolaires, visant à dresser **un état des lieux du droit existant et de la réalité de cette autonomie** sur le terrain pour les écoles, collèges et lycées.

Au-delà de nos divergences d'analyses concernant le **bien-fondé de l'autonomie**, il ressort de ce travail transpartisan un constat implacable : en dépit de ce que prévoient les textes, les marges

des manœuvres des établissements scolaires sont très réduites, notamment en raison du déploiement de réformes éducatives nationales **sans mise à disposition des moyens correspondants**.

Les récentes initiatives portées par le gouvernement dans ce domaine ont également fait l'objet d'un examen critique. Ainsi, l'évaluation des établissements scolaires est perçue par de nombreuses équipes pédagogiques comme une **contrainte supplémentaire** plutôt que comme un outil utile ; quant au fonds d'innovation pédagogique, doté de

500 millions d'euros sur le quinquennat, sa mise en œuvre s'est révélée **peu transparente et source d'inégalités**.

J'ai pour ma part réaffirmé dans le cadre de ce rapport mon opposition aux démarches d'évaluation et du fonds d'innovation qui s'inscrivent dans une **logique libérale**, de nature à créer de la **concurrence entre les établissements**.

POUR LIRE LE RAPPORT

<https://www.senat.fr/notice-rapport/2022/r22-884-notice.html>

LE BÂTI SCOLAIRE À L'ÉPREUVE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La mission d'information dédiée à la transition écologique des **bâtiments scolaires** dont je suis membre a rendu en juillet ses conclusions : un sujet essentiel, au croisement de nombreuses problématiques entre **urgence climatique, hausse du prix de l'énergie et bien-être des élèves** qui fréquentent les 51 000 écoles, collèges et lycées que compte notre pays.

Pour les collectivités locales, en première ligne pour mener ces projets de rénovation coûteux et complexes, le défi est de taille et les **besoins en matière de financement et d'ingénierie nombreux**.

Nos propositions pour y répondre : création d'une plateforme regroupant toutes les informations utiles, abaissement du reste à charge pour les collectivités, mise en place d'un interlocuteur unique pour les aider à mobiliser le levier de financement adapté...

INAUGURATION

ÉCOLE
LOUIS
AICARDI



Difficile de parler d'école sans songer à Loulou, Louis Aicardi, maire de Plaisians et historique président du Sivos de Buis, qui nous a quittés en janvier.

Depuis le 2 juin, l'école de Buis les Baronnies porte son nom : la plus belle manière de rendre hommage à son engagement au service de notre territoire et de l'école de la République.

Proposition de loi pour une école de la liberté, de l'égalité des chances et de la laïcité : un texte bien mal nommé



Nous avons examiné en avril une proposition de loi pour une école de la liberté, de l'égalité des chances et de la laïcité, pour l'essentiel un condensé des marottes de la droite pour transformer une institution qu'elle estime, à tort, défaillante : autonomie renforcée des établissements, autorité hiérarchique des directeurs et directrices d'école, recrutements dérogatoires d'enseignant.es, uniforme obligatoire...

D'autres idées, moins clivantes, avaient le mérite de répondre à des besoins constatés sur le terrain - manque de dotations et fermetures de classes dans les zones rurales, service public de soutien scolaire... - mais sont hélas inopérantes **sans moyens humains et financiers à la hauteur**.

Je me suis prononcée contre ce texte, profitant de son examen pour rappeler **ma vision de l'école publique, laïque et républicaine, plus que jamais fragilisée**.

SOIRÉE CINÉ-DÉBAT AUTOUR DE LA PLACE DES FEMMES DANS LE SPORT

Avec mes complices du Collectif «Femmes, des citoyennes à part entière», nous organisons en mai dernier un ciné-débat autour du film *Comme des garçons*, pour parler de la place des femmes dans le sport !

Merci à la Mairie de Nyons et à notre députée Marie Pochon pour leur soutien et leur présence.

Une soirée réussie grâce à nos formidables intervenantes : Aurélia Truel, championne de Trail, l'équipe de rugby des Phénix de Grâne, Fabienne Barbanson, pour l'US Valreas Rugby XV, et Estelle Garnier et Mathilde Constantini du Handball Club Loriol.

Les chantiers pour parvenir à l'égalité réelle dans le milieu sportif sont nombreux !

Mais si le chemin est encore long, pour l'accès à la médiatisation, l'équité des moyens au sein des clubs et des fédérations, l'égalité des primes et des salaires, ou encore la persistance de stéréotypes, de belles améliorations

ont tout de même eu lieu ces dernières années : appuyons-nous sur elles pour continuer à progresser.

Je retiens cette citation de Lilian Thuram, valable pour n'importe quel sport : *«Le football, féminin ou masculin, c'est exactement la même chose. Lorsqu'on regarde un match, c'est avant tout les émotions qui nous traversent qui sont importantes.»*



DROITS DES FEMMES EN RURALITÉ : ON AVANCE !

Grand merci à Réseau femmes à l'abri 26, Le Lien 26 et au Projet Loungta, qui nous ont présenté fin mai leurs actions sur le territoire de Bourdeaux-Dieuleft, et jusque dans le cretois.

Un engagement concret et des actions inspirantes qui améliorent la vie des femmes au quotidien.

Santé des femmes au travail : des maux invisibles

Le 29 juin, la Délégation aux Droits des Femmes a adopté le rapport d'information consacré à la santé des femmes au travail, **un sujet encore trop méconnu.**

Les chiffres sont pourtant éloquentes : **60 % des personnes atteintes de troubles musculo-squelettiques sont des femmes** ; elles sont trois fois plus nombreuses à signaler des souffrances psychiques.

Les difficultés liées à la santé sexuelle et reproductive perdurent également : 20 % des femmes occupant des emplois ouvriers et de service perdent ou quittent leur emploi en cours de grossesse.

Il ressort de ce riche rapport **23 propositions concrètes** pour enfin avancer : développement de maisons de soignant-es, renforcement des moyens

humains dédiés à la prévention et au contrôle, facilitation de la reconnaissance des cancers du sein et des ovaires – plus fréquents en cas de travail de nuit ou d'exposition à l'amiante – en maladies professionnelles, critères de pénibilités revus, ajout de l'endométriose à la liste des affections de longue durée...

EN VISITE AU CFA BTP DE LIVRON SUR DRÔME



Fin juin, j'ai eu le plaisir de visiter le CFA BTP Drôme Ardèche de Livron en compagnie du maire Francis Fayard : merci à la directrice Samantha Rose et son équipe pour cette visite et ces échanges passionnants !

Nous avons la chance d'avoir une filière d'excellence sur notre territoire, qui permet à bien des jeunes de trouver leur voie : nous avons abordé les belles réussites permises par l'établissement, la variété et la richesse des formations proposées (des engins de chantier à la domotique en passant par la maçonnerie, la menuiserie ou encore les systèmes électriques, sans oublier les opportunités sportives), la place des femmes dans les métiers du bâtiment, mais aussi les difficultés liées à la baisse des financements nationaux, sur lesquelles j'ai alerté le gouvernement.

Retour sur les derniers projets de lois adoptés par le Sénat

La fin de session parlementaire a été marquée par l'examen de plusieurs projets de loi :

Le projet de loi dit « plein emploi », qui prévoit notamment un durcissement des conditions d'accès au RSA, marque une nouvelle régression sociale après la réforme de l'assurance chômage, sous couvert d'encourager le retour à l'emploi. Une telle vision n'est pas en adéquation avec la réalité des conditions de vie des allocataires du RSA, très éloignés du marché de l'emploi.

Aux côtés de mes collègues socialistes, j'ai défendu dans le cadre de ce texte le rôle central que doivent continuer à jouer **les missions locales** dans l'insertion professionnelle des jeunes, remis en cause par leur intégration au sein du nouvel écosystème **France travail**.

Je me suis par conséquent prononcée contre l'adoption de ce texte, à rebours de la vision émancipatrice à laquelle nous aspirons pour le travail, qui doit être rémunéré et exercé dans des conditions décentes.

Le projet de loi d'urgence pour accélérer la reconstruction à la suite des violences urbaines a été adopté quant à lui à **l'unanimité** : un signal bienvenu pour rassurer les élu-es locales et locaux et garantir aux habitant-es de retrouver au plus vite leur cadre de vie.

Au-delà de l'urgence, des mesures de fond doivent être également prises pour lutter contre le sentiment de déclassement qui s'aggrave dans notre pays : **des réponses éducatives, sociales et familiales à la hauteur sont nécessaires !**

FAIRE VIVRE LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

J'ai eu le plaisir de prendre part en juin dernier à un colloque au Mobilier national consacré à la **ganterie en pays de Millau** pour y présenter **mon rapport sénatorial sur le patrimoine culturel immatériel** : notamment l'occasion de citer l'exemple de la Fête des Bouviers de Loriol !

Les représentant-es diplomatiques, élu-es et artisan-es réunis à cette occasion ont partagé une ambition commune : celle de la préservation et transmission de **savoir-faire** qui font la richesse culturelle des peuples et territoires partout dans le monde.

Les témoignages émouvants de la délégation ukrainienne, mise à l'honneur lors de ce colloque, sur la menace que fait peser l'agression russe sur la survie de leurs pratiques traditionnelles, ont ainsi mis en lumière la fragilité de ces biens communs, qui participent à notre **humanité collective**.

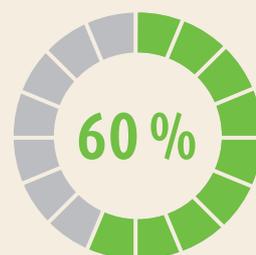


COMMENT CONCILIER PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ET ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

C'est tout l'enjeu du rapport d'information adopté le 28 juin par la commission culture du Sénat, qui vise à une meilleure prise en compte des spécificités du bâti ancien dans les politiques de rénovation énergétique.

Parmi les principales préconisations : adaptation du diagnostic de performance énergétique (DPE), définition de normes relatives aux matériaux et aux techniques autorisés pour la rénovation énergétique du bâti ancien, formation des professions du bâti, financement accru de la recherche dans ce domaine...

J'ai eu l'occasion de le rappeler lors de la présentation du rapport : les collectivités, qui peuvent jouer un rôle moteur dans l'identification de ce patrimoine, marqueur d'identité de nos territoires, doivent être accompagnées !



du bâti d'avant 1948 classé en E, F ou G selon les chiffres de l'ADEME portant sur le premier trimestre 2023.

EAU ET ASSAINISSEMENT : C'EST TOUJOURS LE GRAND FLOU !

La proposition de loi adoptée par le Sénat le 30 mars 2023 qui revenait sur le caractère obligatoire du transfert a été examinée à l'Assemblée le 8 juin. Après son passage en commission, le texte sénatorial avait été vidé de son contenu et se limitait à quelques modifications de la législation actuelle concernant le rôle du département et les syndicats intercommunaux concernés par la subdélégation.

Toutefois, le texte n'a pas pu être examiné dans le temps imparti et

n'a donc pu être voté. On ne sait pas s'il sera à nouveau inscrit à l'ordre du jour parlementaire, mais le 1^{er} janvier 2026 approche et les communes et communautés de communes doivent se préparer au transfert, il y a donc urgence à sortir du flou et rapidement fixer la législation sur ce sujet.

À l'appel de l'association Sauv'Eaux, je participerai au rassemblement des élu-es, samedi 30 septembre à 10h30 devant la mairie de Saoû, pour réaffirmer ma position constante : faire confiance

aux élu-es locales et locaux qui ont déjà, s'ils l'estimaient nécessaire, engagé les formes de mutualisations adaptées à leur territoire pour une bonne gestion de l'eau et de l'assainissement.



Loup : il est temps de faire les (bons) comptes

Après en avoir annoncé 906 contre 921 l'année dernière, c'est finalement 1104 loups qui seraient présents en France ! Si ce chiffre paraît plus conforme à la forte augmentation des attaques officiellement recensées sur la même période, cela pose question sur la méthode utilisée pour y parvenir.

L'adoption d'une méthode de dénombrement fiable et transparente devra indispensablement être inscrite au prochain plan loup 2024/2029. C'est d'ailleurs l'une des propositions que j'ai transmises au Préfet référent sur le loup, parmi plusieurs autres (prise en compte des chiens de protection,

reconnaissance des préjudices de santé et mise en œuvre d'une régulation territorialisée).

En outre, j'ai récemment sollicité le Ministre de l'Agriculture afin que la France porte au niveau européen une demande de déclassement du loup d'espèce strictement protégée en espèce protégée dans les textes internationaux. La récente annonce par la Présidente de la Commission Européenne envisageant la possibilité d'une telle révision, compte tenu de l'évolution de la population lupine, me conforte dans son utilité pour parvenir à une meilleure régulation du loup en fonction des attaques.

ABRICOTS DES BARONNIES : PLOMBÉS PAR LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE



Après 6 années consécutives de gels, les producteurs et productrices d'abricots des Baronnies envisageaient une bonne récolte, mais au printemps, plusieurs épisodes de grêle ont engendré des pertes allant jusqu'à 100 % de la récolte.

En supprimant le système des calamités agricoles pour encourager la souscription d'une assurance-récolte, la réforme entrée en vigueur au 1^{er} janvier dernier a eu des conséquences dramatiques pour les agriculteurs et agricultrices multi-sinistrés de ces dernières années. Basés sur la moyenne des récoltes des années précédentes, les niveaux d'indemnités, qu'ils proviennent des assurances ou du fonds de solidarité nationale pour les non-assurés, sont trop faibles pour permettre aux exploitations de repartir.

Les inquiétudes sont d'autant plus importantes que les diversifications réalisées dans la période récente (lavande et plantes aromatiques, viticulture,...) rencontrent des difficultés spécifiques cette année.

Lors d'une visioconférence organisée le 7 septembre à mon initiative, avec le Syndicat de l'Abricot des Baronnies, le cabinet du ministre de l'Agriculture a assuré étudier la possibilité d'une aide exceptionnelle et s'est engagé à répondre à plusieurs points de blocage concernant la réforme de l'assurance-récolte.



Visite et rencontre sur une exploitation à Bésignan

SUR LE TERRAIN

Dans l'exercice de mon mandat, j'aime par-dessus tout me rendre sur le terrain, à la rencontre de celles et ceux qui font vivre nos territoires par leur engagement quotidien.

Voici un aperçu de ces beaux moments !

1. Inauguration du centre sportif intercommunal de la CCVD à Loriol-sur-Drôme
2. 50 ans de la fusion de la Roche-Saint-Secret / Beconne
3. Alicoque à l'occasion des Olivades de Nyons
4. Commémoration des combats du 21 juillet dans la Vallée de la Drôme, ici à Saillans
5. Visite du Garde des Sceaux Eric Dupont-Moretti au tribunal de Valence
6. Congrès des Sapeurs-Pompiers à Allex
7. Cérémonie du 14 juillet, lors du défilé à Die
8. Déplacement à Séderon à la suite des inondations
9. Sortie du livre *Le Pègue : une aventure archéologique en Drôme provençale*
10. 1^{re} édition du Festival du Vinsobres
11. Tournée sur le territoire de Bourdeaux



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11

Mon équipe parlementaire



Athénaïs KOUIDRI
VINSOBRES



Stéphane LEVY-VALENSI
VINSOBRES



Estelle NAUD
PARIS

 mp.monier@senat.fr

 mariepierremonier.fr

 Marie Pierre Monier



PERMANENCE PARLEMENTAIRE
19 traverse Soutoviale
26110 VINSOBRES
Tél. 04 75 26 82 81

SÉNAT-PALAIS DU LUXEMBOURG
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06
Tél. 01 42 34 20 58

Responsable de publication : Marie-Pierre Monier
Rédaction : Estelle Naud, Stéphane Levy-Valensi et Athénaïs Kouidri
Photos : ©Sénat - Thomas Behuret-SPCIPM2023 - iStock
Numéro ISSN : en cours / Dépôt légal : Septembre 2023
Design graphique et Impression : Agnès Auber
Diffusion : 1700 exemplaires / Papier certifié PEFC